

Dans son Article 10, la Loi n° 08-05 du 23 février 2008 portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 2008-2012, définit les programmes nationaux de recherche (PNR) dont l'élaboration de contenus incombe aux comités de programmes. L'objectif des journées est de définir les grands axes et les diverses orientations devant faire l'objet d'un appel à proposition de projets de recherche.

Programmes Nationaux de Recherche

Energie Nucléaire

L'importance économique de l'énergie nucléaire est considérable car elle n'émet aucun gaz à effet de serre et compte tenu de la nécessité de réduire des émissions de CO₂, l'énergie nucléaire est une alternative à considérer. À cet égard, elle fournit un tiers de l'électricité consommée dans l'UE et offre un niveau de fiabilité important.

A) Sûreté des Installations

L'objectif du programme est de renforcer la sûreté des installations nucléaires et améliorer la compétitivité de l'industrie algérienne. Une importance particulière sera accordée au stockage des déchets et à l'attitude du public, tout en assurant des concepts novateurs et durables à plus long terme sur le plan économique.

-Domaines de recherche:

- **Sûreté opérationnelle des installations existantes**

Objectif: Améliorer les outils et les méthodes permettant de maintenir la sûreté des installations existantes et de perfectionner leur fonctionnement.

- **Sûreté du cycle du combustible**

Objectif: Arriver à développer une gestion et un stockage des déchets, notamment des déchets radioactifs de haute activité et à longue durée de vie.

- **Sûreté et efficacité des systèmes futurs**

Objectif: Explorer des concepts innovants offrant des avantages en termes de sécurité, de coût et de durabilité, etc.

- **Radioprotection**

Objectif: Développer la sécurité des opérateurs et du personnel lors des interventions, notamment lors du cycle de combustible nucléaire.

B) Sciences Radiologiques

L'objectif est de consolider les connaissances dans le domaine des sciences radiologiques, tout en garantissant la sûreté et l'efficacité de l'utilisation des rayonnements dans les domaines industriels et médicaux. Les objectifs du programme sont:

- **Radioprotection et santé**

Objectif: Comprendre l'action des rayonnements sur la santé.

- **Transport de substances radioactives dans l'environnement**

Objectif: Connaître l'impact des substances radioactives sur l'environnement et sur l'homme.

- **Usage industriel et médical et sources naturelles de rayonnements**

Objectif: Améliorer l'efficacité en matière d'utilisation des rayonnements dans le domaine médical et industriel.